

# Conseil Municipal

## du Lundi 27 Février 2017 à 20 h 30

---

**Etaient présents** : MM LOUPIAS Jean-Michel.. FLEURY Hervé. Mme MECHE Josette Mr MARIN Etienne. Mme DANVY Françoise. Mr NAVION Michel. Mme GABRIELE Jacqueline. Mme DESCAMPS Coline. Mr MARIN Christophe. Mrs SAUVESTRE Michel. PORCHER David.

**Excusés** : Mr BURDIN Maurice. Mme MOUTOUSSAMY Danièle

Pouvoir de : Mr BURDIN Maurice à Mme DANVY Françoise  
Mme MOUTOUSSAMY Danièle à Mr PORCHER David

**Secrétaire élu** : Mr PORCHER David

Le Conseil Municipal décide , à l'unanimité

- de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes « Cœur de Brenne »
- Demande au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition

-----

Le Conseil Municipal par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE

- APPROUVE les nouveaux statuts de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne tels qu'adoptés par le Conseil Communautaire dans sa séance du 08/12/2016.

-----

Le Conseil Municipal approuve par 14 voix POUR de se porter garant pour la totalité du prêt de 29 635,00 € souscrit par l'OPHAC 36 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer les travaux d'aménagement de la MARPA.

-----

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

- 800 € à l'Union Cycliste de Martizay
- 150 € au Foyer Socio Educatif du Collège Jean Rostand de Tournon St Martin
- 800 € au Club de Tennis de Table de Martizay
- 50 € à la Prévention Routière de l'Indre

En revanche le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à la demande de subvention présentée par l'ADMR du Blanc.

-----

A l'unanimité, le Conseil Municipal apporte son soutien à l'Hôpital du Blanc et à toutes les démarches engagées pour le maintien de celui-ci sur le territoire.

-----

Le Conseil Municipal :

- valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres qui a retenu les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans la Rue de la Poste

Lot n° 1 – VRD ET RESEAUX SECS – Entreprise SEGEC pour un montant HT de 338 036,50 €  
Lot n° 2 – Eclairage Public – Entreprise INEO pour un montant HT de 12 729,46 €  
- Autorise le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues.

-----

Le Conseil Municipal approuve le projet de rénovation du réseau d'eau potable sur la portion comprise entre le carrefour de la place de l'Eglise jusqu'au Pont et autorise le Maire à lancer une consultation pour retenir un bureau d'études chargés du projet.

-----

Faisant suite aux travaux de dissimulation des réseaux dans la Rue de la Cornillère, le Conseil Municipal décide d'acquérir 5 luminaires pour l'éclairage public de cette rue.

-----

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la DETR 2017 pour la rénovation du réseau éclairage public.

-----

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la SARL Loiret à Bossay sur Claise d'un montant de 30 600 € (reprise de l'ancien matériel comprise) pour l'achat d'une épareuse.

-----

Le conseil municipal autorise le Maire à ouvrir un poste CAE-CUI avec un recrutement au 01/04/2017.

-----

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la CUMA de Martizay pour la location du broyeur d'accotement.

-----

Le Conseil Municipal décide de retenir le prestataire « Aile en Brenne à Rosnay » pour procéder à la régulation des pigeons en centre bourg.  
L'opération se déroulera sur une période de 6 mois pour un coût de 690 €/mois .

-----

Le Conseil Municipal retient le devis SAFEGE pour un montant de 166,80 € TTC pour la reprographie des dossiers de marchés afférents au renforcement du réseau AEP rue de la Poste.

-----

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion pour 2017 auprès de l'entreprise solidaire SOLIDAGO à Le Blanc.

-----